



Communiqué de presse

Réouverture partielle de la déchetterie

A Moulton-Chicheboville, le 22/04/2020

Comme suite aux mesures gouvernementales visant à protéger la population, le SMEOM a adapté ses services, entraînant notamment la fermeture de la déchetterie.

Depuis, au fur et à mesure, le SMEOM a pris des mesures strictes de précaution pour protéger le personnel et assurer le service de collecte dans les meilleures conditions possibles. Ainsi, la collecte des ordures ménagères a été maintenue, celle du sélectif a pu reprendre mi-avril et les bornes à verre sont à nouveau vidées.

Dans la continuité, et afin de garantir le bon fonctionnement des activités économiques du secteur, la déchetterie va rouvrir partiellement ses portes, dès ce lundi 27 avril EXCLUSIVEMENT aux professionnels, artisans et aux services techniques des communes du territoire du SMEOM.

Cette réouverture doit s'accompagner d'un respect absolu des conditions suivantes :

- Accès réservé exclusivement aux **professionnels, artisans et aux services techniques des communes du territoire du SMEOM** ;
- Du lundi au vendredi de 8h à 11h45. **Aucun véhicule ne sera accepté après 11h45.** La déchetterie reste fermée les jours fériés ;
- **Uniquement sur rendez-vous.** La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 02.31.23.42.42, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h.
- Entrées sur site espacées de 15 minutes ;
- Maximum 4 véhicules sur site en même temps ;
- **Attente à l'extérieur du site, derrière le portail**
- Autorisation d'accès donnée dès le portail sous présentation du badge ;
- Contrôle des apports, lecture du badge d'accès aux professionnels et pesée systématique pour les déchets facturables.

L'accueil administratif se tiendra également à votre disposition pour répondre à vos questions, par téléphone, au 02.31.23.42.42, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h, ou pour créer votre badge, durant les horaires d'accès à la déchetterie.

Le SMEOM compte sur le civisme de chacun et le respect strict des gestes barrières.

En cas d'incident, le site pourra être fermé à nouveau.

Par ailleurs, le service de collecte des déchets verts reprend EXCLUSIVEMENT en point d'apport volontaire dès ce lundi 27 avril, dans les communes concernées, et au rythme déterminé dans les calendriers de collecte.

Les habitants ne bénéficiant pas du service de collecte en point d'apport volontaire sont donc invités à continuer le stockage de leurs déchets verts ou à pratiquer mulching et compostage en attendant.

Dans ce contexte de COVID 19, les élus et le personnel du SMEOM continuent de travailler aux conditions nécessaires en vue de la réouverture complète de la déchetterie pour l'ensemble des usagers du territoire.

Syndicat Mixte d'Élimination des Ordures Ménagères de la région d'Argences